

Noces d'Or de M. Michel Laurent et Mme Marie-Thérèse Martin.

Nous sommes réunis aujourd’hui pour fêter les 50 années d’union de M. Michel Laurent (né à Flénu le 10 juin 1946) et de Mme Marie-Thérèse Martin (née à Gros-Fays le 24 septembre 1944).

En 1964, Michel vient de terminer son apprentissage en boulangerie et chaque dimanche après son travail, son patron l’emmène à la pêche sur la Semois. Originaires du Borinage, ceux-ci apprécient le calme et la nature de nos Ardennes Namuroises. Logeant à la Maltournée, le jeune homme converse avec les jeunes du village au lieu-dit « Chez le Pire ». C’est là qu’il commence à papillonner avec une jolie demoiselle de 20 ans qu’on appelle Thérèse. Ils se voient au rythme des saisons, surtout l’été et très peu l’hiver, aussi, il faudra 5 ans pour qu’enfin ils concrétisent leur amour à Oizy le 6 décembre 1969 sous un grand manteau blanc de 30 centimètres de neige.

Le lendemain, le couple émigre à Pâturages. En effet, Michel ayant obtenu son patronat, il a l’occasion de reprendre une boulangerie-pâtisserie dont l’ouverture est prévue le 11 décembre. Thérèse l’accompagne en toute confiance, elle n’a même jamais vu la maison. Bien que novice dans le métier, elle n’avait, dit-elle, « *jamais emballé une tarte de sa vie* », elle devient assez vite le bras droit de Michel. Le commerce ne tarde pas à prospérer grâce à la ténacité de notre couple, chacun à sa place, l’un à l’atelier, l’autre au magasin. La tradition de la maison est la fabrication de la délicieuse « *tarte aux pommes* », véritable cheval de bataille de l’entreprise.

Pendant 25 ans notre couple trime dur pour gagner sa vie, le métier est exigeant avec de longues journées qui commencent dès 2 heures du matin. Malgré ce lourd labeur, ils arrivent à convaincre leur fille unique Carine de poursuivre l'aventure pâtissière : belle récompense pour notre couple. On ne sait pas si leur petit-fils Aleandro héritera du virus, il semble qu'il soit plutôt matheux.

L’idée de revenir en Ardennes a toujours trotté dans la tête de nos amis. Chaque dimanche soir, d’ailleurs ils revenaient au Pont de Claines en camping. C’est ainsi qu’ils ont construit une jolie villa à Six-Planes, il y a plus de 40 ans.

L'édification de celle-ci s'est faite petit à petit durant plusieurs années, selon des investissements raisonnables en accord avec leurs économies.

Le résultat est splendide, la propriété de 40 ares à l'entrée du village en contrebas a un cachet remarquable.

Un grand jardin et 2 serres y sont installés, Michel s'occupe des légumes et Thérèse des fleurs. Ils ont 3 congélateurs où ils stockent toutes leurs provisions pour l'hiver, ils ont aussi des poules, des pigeons, des canaris, ...il n'y a pas de quoi s'ennuyer.

En parlant d'ennui, lorsque Thérèse quitte sa clientèle de Pâturages, elle s'inquiète de trouver une occupation lui permettant de voir du monde.

Que faire à Six-Planes ?

Une petite annonce l'inspire : un club de danse s'est créé à Gedinne, cela fait donc 23 ans que tous les mardi et jeudi notre couple rejoint fidèlement « La Tannerie ». Régulièrement, on peut voir en soirée toute l'équipe de l'Ardenne-Dance s'éclater sur la piste et nous émerveiller de jolies chorégraphies.

Thérèse est toujours aux avant-postes, sa silhouette longiligne ne passe pas inaperçue, c'est une vraie majorette, dernièrement elle a encore défilé à la Féerie des Genêts.

En bonne santé, nos amis aiment s'amuser, ils fêtent les anniversaires dignement en conviant de nombreux invités. S'ils ont fait de beaux voyages au Venezuela et en Martinique, dorénavant le paradis de Six-Planes leur suffit.

Chacun a sa façon de se relaxer :

Thérèse se torture l'esprit en crayonnant intensivement des grilles de sudoku haut niveau, tandis que Michel se vide l'esprit en pêchant sur la Semois.

Le mot de la fin de ce couple fusionnel revient à Michel :

« *Ce n'est pas parce qu'on a 50 ans de mariage qu'on n'est plus amoureux* », alors rendez-vous dans 10 ans pour vos noces de Diamant !

Bièvre, le 13 octobre 2019
Thierry LEONET
Echevin des noces jubilaires